

CLE des GARDONS

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

1. Fonctionnement de l'assemblée

L'année 2013 marque la finalisation du projet de révision du SAGE des Gardons par sa validation en décembre. La CLE, au même titre que les années précédentes, a maintenu son implication dans le travail de concertation animé par le SMAGE des Gardons. Au-delà de son travail sur le SAGE, la CLE a été amenée à se positionner sur différents sujets :

- ➡ consultations pour avis sur les dossiers loi sur l'eau
- ➡ consultation du public au regard de l'élaboration des grands enjeux de l'eau coordonnée par l'Agence de l'eau RMC
- ➡ validation de la réactualisation à mi-parcours du contrat de rivière
- ➡ constitution du Comité de pilotage pour la mise en œuvre du PAPI 2

En 2013, la CLE s'est réunie lors de 5 séances (cf ordre du jour en annexe):

- ➡ 22 février à Boucoiran
- ➡ 18 avril à Brignon
- ➡ 5 juillet à Cassagnoles
- ➡ 20 novembre à Brignon
- ➡ 20 décembre à Cassagnoles



En complément des séances de la CLE, ses membres ont été invités à participer à l'atelier Eau et Aménagement du territoire le 15 mars, et la commission transversale le 14 juin.

Quelques chiffres :

CLE	Elus (30)	Usagers (21)	Etat (7)	Total membres (58)
22/02/2013	8	8	4	20
18/04/2013	8	6	4	18
05/07/2013	13	7	6	23
20/11/2013	7	7	3	15
20/12/2013	13	11	4	28

Tab 1 : participation à la CLE au cours des séances de l'année 2013

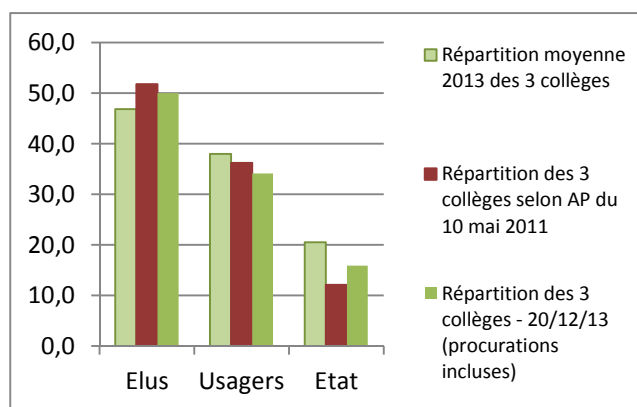


Fig 1 : Pourcentage moyen de participation des membres par collège en 2013 par rapport au total de l'assemblée

Le taux de participation (membres) est relativement constant et atteint 36% de la totalité des membres de la CLE selon l'arrêté du 10 mai 2011 (58 membres).

La proportion des participants au sein de chaque collège est identique à 2012, à savoir 1/3 environ des élus et usagers sont présents en moyenne contre quasiment 2/3 des services de l'Etat. A noter que le collège des élus s'est nettement plus mobilisé lors des séances du 5/07 et du 20/12 correspondant respectivement à la pré-validation et la validation du SAGE.

Néanmoins, les grands équilibres, en termes de répartition des collèges en 2012, restent proches en moyenne de ceux définis dans l'arrêté préfectoral du 10 mai 2011 définissant la composition de la CLE (cf Fig 1) avec

toutefois une légère sous-représentation du collège des élus et une surreprésentation du collège des services de l'Etat.

A noter que la séance de la CLE du 20/12/2013, nécessitant le quorum, a mobilisé 76 % des membres dont 36 % par procuration.

Recomposition de la CLE en 2013

La réforme territoriale et des élections internes au sein des Chambres d'agriculture et de la CCI ont induit une recomposition partielle de la CLE dont l'Arrêté inter préfectoral a été pris le 25/07/13. Les modifications sont les suivantes :

- ➡ *M Pit a remplacé M comme représentant de la chambre d'agriculture de Lozère,*
- ➡ ***M Portal a remplacé M comme représentant de la chambre d'agriculture du Gard,***
- ➡ *M Bournonville a remplacé M comme représentant de la CCI d'Alès,*
- ➡ *M Bonnafoux et M Beaud deviennent représentant d'Alès Agglomération (anciennement CC de la région de Vézénobres et Autour d'Anduze),*
- ➡ *Réélection de M Abbou et M Comte pour représenter les CC Causse Aigoual Cévennes et CC du Pays d'Uzès.*

2. Avis de la CLE

La CLE continue d'être régulièrement consultée par les services de l'Etat concernant l'instruction des dossiers d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et dans le cadre des consultations institutionnelles.

Il est important de noter la poursuite d'un bon fonctionnement entre les services de l'Etat et la CLE dans le domaine de l'assainissement ; en effet les dossiers (dossier minute, modalités de rejets, etc) sont généralement transmis au SMAGE au préalable en amont des décisions.

La DDTM a également sollicité le SMAGE des Gardons en octobre 2013 à l'égard d'un projet d'installation d'ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) à Anduze, projet soumis au régime ICPE. Cette sollicitation s'intègre totalement dans le souhait de la CLE d'être sollicitée dans le cadre de l'instruction des dossiers ICPE lorsque ceux-ci affectent en particulier le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

A contrario, il est regrettable que la CLE ne soit pas systématiquement associée aux réunions et destinataire des comptes rendus et des résultats d'étude en lien avec les démarches en cours sur les anciens sites miniers de Saint Sébastien d'Aigrefeuille et Saint Félix de Pallières. A ce titre la CLE a sollicité directement le sous-préfet du Vigan afin d'obtenir l'ensemble des résultats de l'étude environnementale du site de Saint Félix de Pallières.

La CLE réaffirme le souhait d'être consultée et informée dans le cadre des dossiers ICPE en lien avec le domaine de l'eau et les milieux aquatiques et dans le cadre des dossiers de déclaration. Elle réaffirme également le souhait d'être systématiquement destinataire des arrêtés préfectoraux d'autorisation et de déclaration ; en effet leur transmission sera déterminante dans la mise en place d'indicateurs de suivi du SAGE des Gardons.

Les tableaux suivants listent l'ensemble des arrêtés transmis et l'ensemble des sollicitations de la CLE.

Nature	Date transmission (réception SMAGE)	Commune(s)	Cours d'eau	Masse d'eau	Intitulé du dossier	Type de travaux	Descriptif	Références réglementaires	Régime réglementaire	Maitre d'ouvrage / demandeur	Date réponse CLE	Date délibération CLE	Contenu de la réponse de la CLE
demande avis CLE	novembre-12	Bassin versant	Bassin versant	Bassin versant	Consultation du public et des assemblées sur les Grands enjeux de l'eau		Document préparatoire en vue de l'élaboration du projet de SDAGE 2016-2021 - consultation du 01/11/12 au 30/04/13	Code de l'Environnement		Comité de bassin RMC	30/04/13	18/04/13	Plusieurs remarques et souhaits en fonction des 6 grandes questions concernant le BV des Gardons
demande avis CLE	03/01/13	Vallabrègues, Aramon, Thézières, Fournès, Domazan, Estézargues, St Hilaire d'Ozilhan et Valliguières	Briançon, Ruisseau de Crouze et ruisseau du Courloubier	FRDR10301	Demande d'autorisation de transport de Gaz	Gaz	Demande d'autorisation ministérielle en vue de la construction et l'exploitation d'une canalisation de transport de gaz naturel de St Martin de Crau (13) à St Avit (26)	Code de l'Environnement	Autorisation	GRTgaz - Mission Grands Projets/Centre d'Ingénierie	04/03/13	22/02/13	Avis favorables sous réserve de vérifier l'existence d'endiguement du Briançon et d'intégrer, le cas échéant, les modalités de franchissement + prise en compte d'espèces invasives non inventoriées dans la réalisation des travaux
demande avis CLE	22/01/13				Sollicitation de l'AMF 48 concernant le classement des cours d'eau		Demande de la position de la CLE des Gardons sur le projet de classement des cours d'eau suite à la sollicitation de la SARL de la Vernède (48) sur le projet de classement	Code de l'Environnement		AMF 48	07/02/13		Copie de la délibération de la CLE du 18/12/12 + proposition d'un rapprochement de la CLE du Tarn amont
demande avis CLE	11/02/13	Les Salles du Gardon	Gardon d'Alès	FRDR380b/FR DO_507	sollicitation de la CLE par le SIAEP de l'Avène vis-à-vis de pollution du Gardon d'Alès		Pollution du Gardon d'Alès par la STEP de l'Habitarelle sur la commune des Salles du gardon	Code de l'Environnement		SIAEP de l'Avène	22/02/13		Information de la CLE lors de la séance du 22/02/2013 : demande auprès de la DDTM 30 de faire un point d'avancement lors de la séance de la CLE du 18/04/2013
demande avis CLE	11/02/13	Laval Pradel	Gardon d'Alès	FRDR380b	information de la CLE par le SIAEP de l'Avène à l'égard du site de stockage de Cadacut	Stockage de déchets (ICPE)	Information de la CLE de la sollicitation du SIAEP de l'Avène au Préfet sur non respect des prescriptions de l'AP relatifs à l'installation de tri et de stockage de déchets sur le site de Cadacut	Code de l'Environnement		SIAEP de l'Avène	22/02/13		Information de la CLE lors de la séance du 22/02/2013 : sollicitation de la DREAL (ICPE) par la CLE + rencontre de l'exploitant du site en janvier 2014
demande avis CLE	14/03/13	Nîmes/La Calmette	Goutajon/Rieu	FRDR11122/FRD G128	RN106 aménagement en 2x2 voies entre La Calmette et Nîmes	Route	Consultation de la CLE dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation du projet d'aménagement en 2x2 voies de la RN106 tranches 1,2 et 3	Code de l'Environnement	Autorisation	DREAL	29/04/13	18/04/13	Avis favorable avec remarques : s'assurer d'une mise en œuvre fonctionnelle des mesures de compensation de la destruction de l'habitat du Pélodyte ponctué
demande avis CLE	10/04/13	SCoT Pays Cévennes			Consultation du SMAGE des Gardons suite à l'élaboration du SCoT	SCoT	Consultation du SMAGE des Gardons suite à l'élaboration du SCoT au titre des PPA	Code de l'Environnement		SM Pays Cévennes	08/07/13		Analyse du dossier au regard du projet de SAGE : proposition d'intégrer une prescription à l'égard des économies d'eau dans le cadre des projets soumis à Maîtrise d'ouvrage publique
demande avis CLE	22/04/13	Alès	Gardon d'Alès	FRDR_380b	Curage du plan d'eau de la prairie sur le Gardon dans la traversée d'Alès	Curage	Consultation de la CLE dans le cadre de l'instruction du dossier d'autorisation de curage du Gardon d'Alès dans la traversée d'Alès suite à un ensablement du plan d'eau entre le seuil de conduite AEP sous le "Pont vieux" et le barrage escamotable sous le "Pont neuf"	Code de l'Environnement	Autorisation	Alès agglomération	06/05/13		Avis favorable avec remarques : préciser la zone de réinjection des matériaux dans les emprises de gestion du MO
demande avis CLE	21/05/13	St Jean du Gard			Pollution et salubrité publique	SPANC	Sollicitation de la CLE suite à un conflit entre administrés et maire de St Jean concernant l'assainissement autonome	Code de l'Environnement		Conseiller général du canton de Saint Jean du Gard	08/07/13		Courrier de sollicitation du maire de St Jean pour prendre les mesures adaptées à la situation en fonction des résultats du SPANC
demande avis CLE	31/05/13	Joncquières St Vincent	Gardon	FRDR_377	Parc solaire les Cinquains à Joncquières St Vincent	Photovoltaïque	Demande d'autorisation DLE	Code de l'Environnement	Autorisation	Solaire direct	08/07/13		Avis favorable
demande avis CLE	04/06/13	Remoulins	Gardon	FRDR_377	Protection des berges du Gardon au niveau de la digue de Remoulins	Protection de berge	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le dossier d'autorisation liée à la protection de berges au niveau de Remoulins	Code de l'Environnement	Autorisation	SMAGE des Gardons			Avis favorable tacite
demande avis CLE	29/10/13	Domazan	Briançon	FRDR_10301	Travaux d'aménagement du Briançon à Domazan	Hydraulique	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le dossier d'autorisation liée à l'aménagement du Briançon à Domazan (réouverture du cours d'eau + renaturation)	Code de l'Environnement	Autorisation	SMAGE des Gardons			Avis favorable tacite
demande avis CLE	novembre-13	Pouzilhac	Aquifère des sables du Cénomani	FRDO_6220	Délimitation du périmètre de protection de l'aire d'alimentation du captage de Pouzilhac	AEP	Sollicitation de l'avis de la CLE sur le projet d'arrêté préfectoral de délimitation de l'AAC du puits des Herps à Pouzilhac	Code de l'Environnement	Autorisation	Commune de Pouzilhac	11/12/13	20/11/13	Avis favorable à l'AAC présenté et appui à l'extension proposée au secteur de Panély

Tab 2 : sollicitation de la CLE pour avis dans le cadre d'instruction de dossier réglementaire, consultation publique ou à l'égard de dossier ponctuel sur le bassin versant

Nature	Date transmission (réception SMAGE)	Commune(s)	Cours d'eau	Masse d'eau	Intitulé du dossier	Type de travaux	Indicateurs	Références réglementaires	Régime réglementaire	Maitre d'ouvrage / assistant MO	Observations	Date Arrêté	Ref Arrêté
décision administrative	01/03/13	BV	BV	BV	Arrêté interpréfectoral du 7/11/2012 et son arrêté modificatif du 16/01/2013 portant modification du périmètre du SAGE	SAGE		Code de l'Environnement				7/11/2012 et 16/01/2013	2012-312-001 et 2013-016-0011
décision administrative	14/03/13	Laval Pradel	Valat de Gouradon -> Rau Rigaudert -> Rau Blanc -> Grabieux -> Gardon d'Alès	FRDR_11713	Arrêté Préfectoral portant prescriptions particulières concernant la construction de la STEP de Laval Pradel (lit à macrophytes)	STEP	315 EH	Code de l'Environnement	Déclaration	Communauté de Communes du Grand Combien		07/03/13	2013066-0004
décision administrative	12/04/13	Mialet	Nappe des alluvions du Gardon de Malet / Formations sédimentaires variées de la bordure cévenole et alluvions de la Cèze	FR_DR_382/FRD O_507	Arrêté Préfectoral concernant la régularisation du champ captant AEP de l'Estanier et du puits des Camisards	AEP	Puits des Camisards : Qmax autorisé = 22 m³/h et 270 m³/j Qmax annuel = 55 000 m³/an L'Estanier Qmax autorisé = 20m³/h et 370 m³/j Qmax annuel = 100 000 m³/an	Code de l'Environnement	Déclaration	Commune de Mialet			2013-080-0009
décision administrative	26/04/13	Saint Paul la Coste	Formations sédimentaires variées de la bordure cévenole et alluvions de la Cèze à St Ambroix/	FR_DG_507	Arrêté Préfectoral portant prescriptions spécifiques concernant le captage des sources du Joncas sur la commune de St Paul la Coste	AEP	Qmax autorisé = 3,5 m³/h et 84 m³/j Qmax annuel = 16 000 m³/an	Code de l'Environnement	Déclaration	Commune de St Paul la Coste			2013-108-0002
décision administrative	24/07/13	Lédignan	Allarenque	FRDR10318	Arrêté Préfectoral portant prescriptions particulières concernant la construction de la STEP de Lédignan (Boues activées)	STEP	2800 EH	Code de l'Environnement	Déclaration	Commune de Lédignan		15/07/13	2013196-0043
décision administrative	août-13	BV	BV	BV	Arrêté interpréfectoral du 25/07/2013 portant modification de la CLE	CLE		Code de l'Environnement				25/07/2013	2013-206-0004
décision administrative	08/10/13	BV	BV	BV	Mise en application des arrêtés de classement des cours d'eau en liste 1 et 2 au titre de l'art. L 214-17	Continuité écologique et sédimentaire		Code de l'Environnement				19/07/13	13-251 et 13-252
décision administrative	29/10/13	Le Pampidou		FRDR_382	Arrêté préfectoral de prescriptions spécifiques applicables au système d'assainissement du Pampidou durant les travaux de réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées	STEP	350 EH	Code de l'Environnement	Déclaration	Commune du Pampidou		16/10/13	2013-289-0002
décision administrative	novembre-13	BV amont jusqu'à Boucoiran et Nozières	BV amont jusqu'à Boucoiran et Nozières	BV amont jusqu'à Boucoiran et Nozières	Arrêté interpréfectoral du 30/10/2013 portant classement en zone de répartition des eaux la partie amont du bassin versant des Gardons	ZRE		Code de l'Environnement				30/10/13	2013-303-0003
décision administrative	12/11/13	Généralgues	Formations sédimentaires variées de la bordure cévenole (Ardèche, Gard) et alluvions de la Cèze	FRDO_507	Arrêté Préfectoral portant prescriptions spécifiques concernant le captage du Bruel : modification des caractéristiques des prélèvements autorisés sur le forage de Bruel et le puits de Coudoulous	AEP	Puits du Coudoulous : Qmax autorisé = 30m³/h et 250m³/j (30m³/j hors été) ou 700 m³/j si panne du Bruel Forage du Bruel Qmax autorisé = 30m³/h et 450 m³/j (250m³/j hors été) Qmax annuel total = 125 000 m³/an Objectif Rendement communal : 70%	Code de l'Environnement	Déclaration	Commune de Généralgues	Prescription de dépôt de dossier d'autorisation pour création d'un seuil provisoire avant le 1er janvier 2014 (forage du Coudoulous)	29/10/13	2013-302-0016

Tab 3 : liste des arrêtés préfectoraux transmis à la CLE en 2013

3. Révision du SAGE des Gardons

L'année 2013 a permis la finalisation du projet de SAGE au terme d'une importante concertation. Les documents du SAGE ont été validés par la CLE lors de la séance du 20 décembre 2013 à Cassagnoles.

Cette concertation s'est avérée être le pilier de l'appropriation du SAGE par les membres de la CLE, tout acteur confondu, et qui a permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de SAGE ambitieux, notamment au regard des objectifs prioritaires de la DCE, mais réaliste, partagé par tous. Ce compromis ancre véritablement la gouvernance sur le territoire des Gardons. Elle s'est traduite en 2013 par des réunions techniques spécifiques sur les indicateurs de performance de réseaux et le lien avec l'aménagement du territoire et la validation de points nécessitant un positionnement de la CLE :

- ➡ Comité de pilotage : 3
- ➡ Atelier Eau Aménagement du territoire : 1
- ➡ Commission transversale : 1
- ➡ CLE : 5 (dont CLE de pré-validation et CLE de validation)

Les échanges au sein de la CLE et les discussions techniques dans le cadre des réunions spécifiques ont fortement contribué à prendre en compte la réalité contextuelle dans l'élaboration du SAGE par l'implication des élus et acteurs techniques du territoire (réseaux, urbanisme, milieux naturels, etc). L'atelier eau et aménagement du territoire a notamment permis des échanges constructifs avec les porteurs de SCoT et d'intégrer dans le projet de SAGE certaines de leurs attentes pour appuyer la révision des SCoT.

Des échanges avec des acteurs volontaires (Alès agglomération, Gard nature, FACEN, SCoT, etc), hors réunions, ont également permis d'affiner la rédaction de certaines dispositions comme la préservation des haies ou la préservation des zones d'expansion de crues.

A noter également, la tenue d'une réunion en février 2013, avec le sous-préfet d'Alès, afin de clarifier une situation d'échanges difficiles avec les services de l'Etat.

La CLE de validation du 20 décembre 2013 a clairement reflété l'appropriation du SAGE par les représentants de la CLE ; 28 membres étaient présents et 16 procurations avaient été transmises auparavant, ce qui a permis l'atteinte du quorum. Nombreuses des personnes présentes, des 3 collèges confondus, se sont exprimées à cette occasion sur leurs ressentis au sujet du SAGE et de la concertation associée de ces 4 dernières années, ce qui a ponctué très positivement l'aboutissement de cette démarche (les échanges sont retranscrits dans le compte-rendu de la séance).

La figure ci-dessous, tirée du document d'accompagnement du SAGE, reflète les grandes étapes de la concertation menée avec l'ensemble des acteurs du territoire depuis 2009.

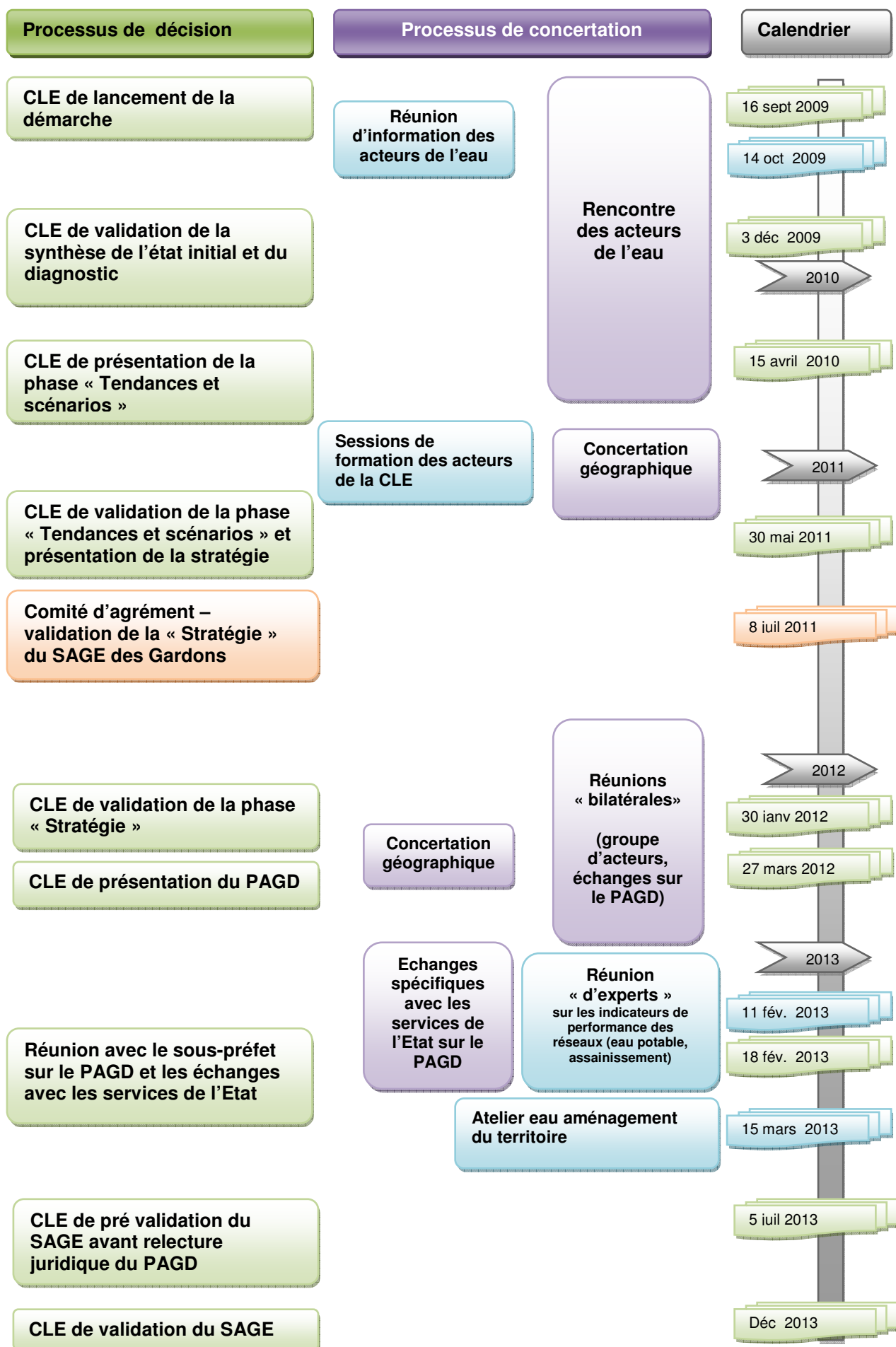


Fig 2 : Les grandes étapes de la concertation de 2009 à 2013

4. Contrat de rivière

L'année 2013 marque également la finalisation de la révision à mi-parcours du contrat de rivière, lancée en fin d'année 2012. Le bilan des 3 premières années a été présenté lors du rapport d'activité 2012, et s'avère très positif. Pour rappel, l'avancement par thématique met en évidence :

- ➡ **Un niveau excellent d'avancement pour les inondations (volet A : 100% PO1 – 75% en PO2), la gestion quantitative (volet B1 : 100% PO1 – 80% PO2) et la gouvernance (volet D : 100% PO1 et PO2),**
- ➡ **Un très bon niveau d'avancement pour les autres thématiques : Qualité (volet B2 : 90% en PO1 et 62% en PO2) et Milieux (volet C : 85% en PO1 et 72% en PO2).**

Ce bilan traduit la bonne animation globale du contrat de rivière ainsi que la mobilisation des maîtres d'ouvrages et des partenaires techniques et financiers.

Le bilan à mi-parcours est l'occasion de réajuster certaines actions et, notamment :

- ➡ Prise en compte du PAPI2 sur le volet inondation,
- ➡ Regroupement d'actions (espèces invasives, continuité écologique...),
- ➡ Suppression d'actions n'ayant pas de perspective de réalisation,
- ➡ Ajout de quelques actions,
- ➡ Réajustement de nombreuses actions (intitulé, maîtrise d'ouvrage, montant, calendrier...).

Le contrat de rivière, signé par les partenaires financiers pour la période 2010-2015 n'est pas véritablement modifié mais simplement ajusté. Effectivement seule l'Agence de l'eau, qui s'engage sur les actions prioritaires, a signé l'avenant.

Enfin des actions qualifiées de « cibles » ont été identifiées comme étant des priorités en termes d'animation.

Volet A – Inondation

Les modifications sont essentiellement en lien avec la mise en cohérence avec le PAPI2.

Une dizaine d'actions ont été ajoutées en lien avec le PAPI2 et l'évolution de certaines démarches (gestion de crise, application de la DCI ou Directive Cadre Inondation, précision des travaux de confortement des ouvrages classés...).

Les actions « cibles » sont :

- ➡ A-III-6.1 – « Animation et études préalables à la mise en œuvre d'un plan de réduction de la vulnérabilité du secteur économique - volet entreprises » : effort d'animation (lien avec les chambres de commerce). *Cette action fait l'objet d'une démarche à l'échelle régionale, qui est prioritaire à l'action du contrat,*
- ➡ A-IV-3.1 – « Mise en œuvre du programme pluri annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence du SMAGE » : maintien de l'effort du maître d'ouvrage et appui financier. *Cette opération suit un bon avancement en 2013 avec différents travaux réalisés par des entreprises (tranche 3 – phase 2 de restauration forestière) et l'équipe verte du SMAGE,*
- ➡ A-IV-4.2 – « Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon d'Anduze au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché » : portage de l'action pour une émergence durant

le contrat de rivière. *En 2013, cette action est au stade du recueil de données et de rédaction du cahier des charges.*

Volet B1 – Quantité

Le volet B1 est fortement influencé par l'avancement de nombreuses actions et la validation en 2011 du Plan de Gestion concertée de la Ressource en Eau.

Au-delà d'une certaine réorganisation de ce volet, une seule action est véritablement ajoutée. **Elle concerne des études et travaux d'économie d'eau dans les bâtiments publics.**

Les actions « cibles » sont :

- ➡ B1-I-4.1 – « Installation de stations hydrométriques : essentiellement sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat » : réalisation de l'action – *Les stations sont à l'étude en 2013 (dépendance au budget alloué aux services de l'Etat)*
- ➡ B1-II-4 – « Accompagnement des collectivités dans les démarches de gestion équilibrée de la ressource » : appui financier. *En 2013, le nouveau programme d'animation (2013-2016) a obtenu un financement et a été lancé,*
- ➡ B1-IV-6 – « Substitution du prélèvement du canal de Beaucaire » : poursuite et achèvement de l'action. *L'action est en cours en 2013, avec toutefois des contraintes locales fortes (démarche judiciaire au sein de l'ASA).*

Volet B2 – Qualité

Ce volet est influencé par l'étude sur la qualité des eaux du bassin versant des Gardons validée en 2011 et par l'étude sur l'eutrophisation validée en 2012.

Une seule action est ajoutée. Elle concerne la réalisation d'une étude sur les toxiques sur l'Avène.

Les actions cibles sont les suivantes :

- ➡ B2-I-1a – « Etude toxique de l'Avène » : réalisation. *En 2013, le cadre de l'étude a été élaboré et validé par le comité de pilotage restreint, le financement a été obtenu et la maîtrise d'ouvrage décidé (SMAGE des Gardons). La consultation est prévue pour le premier semestre 2014,*
- ➡ B2-II-2.1 – « Etat des lieux et Animation (mise aux normes des ANC des structures touristiques d'hébergement) » : animation pour assurer le lien avec les SPANC. *Pas d'avancement pour 2013,*
- ➡ B2-IV-5.1 – « Etudes d'investigation et de chiffrage des travaux (caves vinicoles et agro-alimentaire) » : réalisation. *Pas d'avancement pour 2013,*
- ➡ B2-V-2.1 – « Réalisation de diagnostics des collectivités ou entités volontaires (plan de désherbage,...) » : appui financier. *Poursuite de la démarche d'animation pour l'émergence de PAPPH (certains en cours de réalisation en 2013 : Vallabrègues, Lédignan, Saint Etienne Vallée Française...)*
- ➡ B2-V-2.2 – « Programme d'actions pour les économies d'eau et la réduction des apports polluants » : appui financier. *En cours dans le cadre de la mise en œuvre de PAPPH validés (Saint Christol les Alès, saint Quentin la Poterie, La Grand Combe).*

Volet C - milieux

Ce volet est particulièrement influencé par le plan de gestion des espèces invasives végétales réalisé en 2011 et réajusté en 2012 et par l'étude sur la continuité écologique en cours sur le Bas Gardon et la Gardonnenque.

Ce volet a fait l'objet d'une certaine réorganisation (notamment regroupement d'actions et modification de priorités).

Les actions cibles sont les suivantes :

- ➡ C-I-1.2 – « Etude "milieux" Gardon d'Anduze » : réalisation (conjointement avec l'action A-IV-4.2). *cf volet A*
- ➡ C-II-1.1 – « Site internet du SMAGE (volet milieux) » : appui financier. *Pas d'avancement sur 2013*
- ➡ C-III-2 – « Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales (2012-2017) » : réalisation. *Réalisation des actions prévues en 2013 (cf si nécessaire rapport d'activité spécifique)*
- ➡ C-III-3.2 – « Inventaire complémentaire des zones humides dont l'élaboration du plan de gestion des annexes hydrauliques » : réalisation. *En 2013, le SMAGE a obtenu un financement pour l'étude et a lancé la consultation (lancement de l'étude prévue début 2014).*
- ➡ C-III-5.4 - « Franchissabilité du seuil de Collias » : réalisation (rôle centrale de l'Etat). *Pas d'avancement connu en 2013,*
- ➡ C-III-5.8 - « Etude et travaux de franchissabilité des tronçons cévenols » : réalisation. *Un projet de suppression d'ouvrage (Saint André de Valborgne) a avancé en 2013 pour des travaux prévus en 2014.*
- ➡ C-III-5.11 – « Travaux d'amélioration de la continuité écologique tranche 1 » : réalisation. *En 2013, le SMAGE des Gardons porteur du projet (passes à anguille sur 4 ouvrages : Saint Chaptès, Moussac, Sauzet et Cassagnoles et adaptation d'un seuil détruit sur Fournès) a obtenu le financement et lancé l'opération (maître d'œuvre retenu et a débuté sa mission)*
- ➡ C-III-5.12 – « Travaux d'amélioration de la continuité écologique tranche 2 » : réalisation. *Pas d'avancement sur 2013,*
- ➡ C-III-5.13 – « Travaux sur la franchissabilité du seuil de la voie ferrée à Ners » : réalisation. *En 2013, finalisation des études mais projet dépendant du devenir d'un seuil aval sur lequel le SMAGE a réalisé une étude hydrogéologique en 2013 pour analyser l'impact de l'effacement.*

Volet D - Gouvernance

Pas de modification

Priorisation assainissement et eau potable

A la demande des partenaires financiers du Contrat de rivière, et notamment l'Agence de l'eau et le Conseil général du Gard, un effort de priorisation des actions d'assainissement (schémas directeurs, station d'épuration, réseaux, traitement tertiaire) et d'eau potable (schémas directeurs, travaux) a été réalisé. La priorisation était incomplète au lancement du contrat de rivière car nous attendions la finalisation du PGCR et de l'étude qualité.

La priorisation assainissement repose sur le croisement d'une analyse à dire « d'expert » (avis des personnes compétentes sur le sujet : Conseil général du Gard, Agence de l'eau, Conseil général de la Lozère, Etat, SMAGE...) et d'une carte de sensibilité des milieux réalisée par le SMAGE des Gardons.

La priorisation eau potable repose sur le croisement de plusieurs paramètres :

- ➡ Rendement de réseaux,
- ➡ Volume prélevé,
- ➡ Ressource exploitée,
- ➡ Sensibilité des milieux.

La CLE a délibéré favorablement pour cette actualisation le 18 avril 2013. L'avenant avec l'Agence de l'eau a été signé le 23 juillet 2013.

Pour information le dossier original du contrat de rivière, signé en janvier 2010, est téléchargeable le site internet du SMAGE des Gardons (www.les-gardons.com). Le dossier de réactualisation à mi-parcours(2013) est téléchargeable sur le serveur d'échanges du SMAGE des Gardons (http://www.les-gardons.com/serveur_doc/).

Thématique	Actions	2013	2014
Inondation	Cf Actions PAPI 2		
Quantité	Etudes des systèmes aquifères (Hettangien et Urgonien) (<i>SMAGE des Gardons et BRGM</i>)	Attente accord de financement	Signature convention avec le BRGM en début d'année, rédaction du cahier des charges + lancement appel d'offre
	Animation préservation de la ressource en eau (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Attribution du marché 2013-2016 - Poursuite de l'animation (FD CIVAM)	Poursuite de l'animation (FD CIVAM)
	PLG Gardon de St Jean et Salindrenque (<i>SMAGE des Gardons et Chambre d'agriculture du Gard</i>)	Mise en œuvre des actions sur les béal agricoles	Poursuite de la mise en œuvre des actions sur béal agricoles (suivi travaux) + rencontres usagers béal à usages domestiques
	PLG Mialet (<i>SMAGE des Gardons et chambre d'agriculture de Lozère</i>)	Finalisation de l'étude + rencontre d'usagers	Rencontres usagers et définition des actions
	PLG Galeizon (<i>SM de la Vallée du Galeizon</i>)	Lancement de l'étude	Finalisation de l'étude
	PLG Gardon d'Anduze (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Réalisation des campagnes de mesures de débit	Lancement et réalisation de l'étude
	Etudes des volumes prélevables (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Finalisation de l'étude (rendu provisoire)	Finalisation de l'étude + lancement de la concertation
	Etude des sites potentiels de stockage de la ressource (<i>SMAGE des Gardons</i>)		Lancement de l'étude (réalisation du cahier des charges + consultation)
Qualité	Etude sur les toxiques de l'Avène (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Elaboration du cahier des charges	Lancement de l'étude
	Réalisation de PAPPH et mise en œuvre de plans d'actions de PAPPH achevés (<i>SMAGE des Gardons + collectivités</i>)	lancement marché animation 2013-2016 + 1 journée sensibilisation des élus du territoire + réalisation du livret « Mon jardin d'agrément au naturel »	Poursuite de l'animation + réalisation du livret « l'eau dans la maison »
	Reconquête de la qualité de l'eau sur les AAC par les gestionnaires	Poursuite des études et mises en œuvre	Poursuite des études et mises en œuvre
	Stabilisation et gestion des écoulements de l'ancien site minier de St Sébastien d'Aigrefeuille (<i>ADEME</i>)	Poursuite de l'étude de maîtrise d'œuvre	Finalisation de l'étude et lancement des travaux
	Traitement des pollutions industrielles – Plateforme de Salindres (<i>GIE Salindres</i>)	Poursuite des études pour réalisation d'une nouvelle STEP + phase réglementaire	Lancement des travaux de la STEP
	Programme de lutte contre les pollutions diffuses en zone agricole (<i>SMAGE des Gardons et Chambre d'agriculture du Gard</i>)	Poursuite du projet sur le Briançon	Cadrage méthodologique (maîtrise d'ouvrage) de la phase OR2
		Lancement du projet sur la Droude	Etude hydrologique (SMAGE) + étude agronomique (CA 30)
Milieux	Etude « milieu » du Gardon d'Anduze (<i>SMAGE des Gardons</i>)		Lancement de l'étude
	Etude de la continuité écologique (Bas Gardon, Gardonnenque, Gardon de St Germain) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Finalisation de l'étude	Lancement de la phase conception de la 1 ^{ère} tranche de travaux (5 seuils)
	Etude des petites zones humides (inventaire complémentaires et stratégie de gestion) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Rédaction du cahier des charges et lancement de la consultation	Attribution du marché et lancement de l'étude
	Réhabilitation de la zone humide du Grand Palun (commune + appui <i>SMAGE des Gardons</i>)	Définition du cahier des charges + consultation	Réalisation de l'étude
	Plan de gestion des espèces invasives	Poursuite des travaux renouées/jussie + études et sensibilisation	Poursuite des travaux renouées/jussie + études et sensibilisation

Tab 4 : Actions phares en 2013 et projetées en 2014 (en italique : maître d'ouvrage de l'action)

5. PAPI

Pour rappel, le dossier a été présenté successivement au comité d'agrément de bassin en octobre 2012 et à la commission mixte inondation en décembre 2012. Ils ont émis un avis favorable.

Le programme d'action validé est synthétisé ci-après.

Les axes 2 et 3 du PAPI 2003 - 2011 ont été scindés en deux, donnant naissance à un programme d'actions articulé autour des 7 axes suivants :

- ➡ Axe 1 – Amélioration des connaissances et renforcement de la conscience du risque par des actions de formation ou d'information,
- ➡ Axe 2 – Amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision,
- ➡ Axe 3 – Alerte et gestion de crise,
- ➡ Axe 4 – Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- ➡ Axe 5 – Actions de réduction de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- ➡ Axe 6 – Action de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées,
- ➡ Axe 7 – Amélioration et développement des aménagements collectifs de protections localisées des lieux habités.

Le PAPI 2013-2016 comporte 54 actions.

Le montant total du plan est de 28,2 millions d'euros divisés selon la répartition suivante en fonction du niveau de priorité opérationnel :

Niveau de priorité opérationnelle	PO1	PO2	PO3
Axe 1	316 k€	110 k€	619 k€
Axe 2	0 k€	0 k€	0 k€
Axe 3	280 k€	43 k€	63 k€
Axe 4	0 k€	1 005 k€	0 k€
Axe 5	7 475 k€	269 k€	1 686 k€
Axe 6	5 191 k€	2 811 k€	72 k€
Axe 7	9 151 k€	1 375 k€	960 k€
Total	22 413 k€	5 612 k€	3 401 k€

Tab 5 : répartition du montant du plan en fonction des niveaux de priorité

Le PAPI intègre également le financement des postes en charge de sa mise en œuvre.

Les principales actions par axe et disposant de la priorité opérationnelle la plus importante sont les suivantes :

- ➡ axe 1 : formation et sensibilisation des scolaires et des élus locaux, observatoire du risque,
- ➡ axe 2 : déploiement d'une alerte pluviométrique infra-départementale,
- ➡ axe 3 : réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde,
- ➡ axe 4 : maintien des portés à connaissance et déploiement des PPRi,
- ➡ axe 5 : relocalisation des bâtiments les plus dangereux, animation et travaux de réduction de la vulnérabilité de l'habitat
- ➡ axe 6 : entretien des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant
- ➡ axe 7 : étude préalable à la sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge et opération de prolongement de la digue d'Anduze.

Une évaluation des montants financiers en jeu par partenaire a été réalisée suivant une simulation des taux de financement envisageables. Les éléments suivants en sont la synthèse :

➡ Etat :	12 757 k€,
➡ Europe :	2 373 k€,
➡ Région Languedoc Roussillon :	3 822 k€,
➡ Département du Gard :	845 k€,
➡ SMD :	3 142 k€,
➡ SMAGE des Gardons :	3 085 k€,
➡ autres :	3 682 k€.



Un comité de pilotage est prévu dans le cadre de la convention. Sa composition doit intégrer l'ensemble des parties prenantes de la gestion du risque inondation du bassin versant des Gardons. **Dans ce contexte, la CLE a délibéré favorablement le 22 février 2013 afin de se constituer membre du Comité de pilotage du PAPI 2013- 2016.**

Les voies ferrées interfèrent avec plusieurs projets de réduction du risque inondation (Théziers, Remoulins, Cardet). A ce titre, Réseau Ferré de France est également convié à ce comité.

La convention fixe les engagements de l'Etat, de la Région Languedoc Roussillon, du Département du Gard, du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard et du SMAGE des Gardons sur un périmètre porte sur l'ensemble des communes du bassin versant des Gardons. Elle porte sur une durée de 4 ans (2013 à 2016).

Elle comporte comme annexe la liste des communes, le recueil des fiches action, un tableau financier, la composition du comité de pilotage (calqué sur la composition de la CLE des Gardons) et du comité technique dont les membres sont les partenaires financiers et le SMAGE des Gardons.

La convention a été signée le 16 mai 2013.



Bilan de l'année 2013 et perspectives :

Toutes les actions en priorité opérationnelle 1 ont avancé. L'ensemble des maîtres d'ouvrage identifiés est mobilisé. La mise en œuvre des PAPI 1 et PAPI 2 se succède sans interruption avec un financement des actions à venir (le financement des postes est néanmoins susceptible de changer selon le principe d'un seul poste finançable par PAPI).

Synthèse des actions réalisées et projetées en 2013/2014 dans le tableau ci-après.

Thématique	Actions	2013	2014
Axe 1 - Culture du risque	Sensibilisation des scolaires (Département du Gard)	Réalisation	Réalisation
	Formation des élus : formation maintenue tournée vers le personnel des collectivités territoriales (<i>Département du Gard</i>)	Poursuite du projet	Cessions 2014 à destination des nouveaux élus
	Etablissement des zones inondables au sens de la Directive inondation (<i>Etat</i>)	Réalisé	Complément en fonction de l'avancement
	Observatoire du risque (<i>Département du Gard</i>)	Mise à jour du site internet NOE (insertion de la cartographie des zones inondables) – réalisation d'un sondage – estimation de la population en zone inondable	Portage de l'observatoire du risque par le Département du Gard
Axe 2 - Surveillance et prévision des crues	Séminaire au SCHAPI sur les nouveaux systèmes destinés aux bassins versants non surveillés à l'heure actuelle par l'Etat (<i>Département du Gard et SMAGE des Gardons</i>)	Participation au séminaire	Participation à l'élaboration d'un outil national de surveillance des petits bassins versants
Axe 3 - Alerte et gestion de crise	Plans communaux de sauvegarde (<i>Département du Gard</i>)	Assistance à la mise en place des PCS	Poursuite de l'assistance à la mise en place des PCS
Axe 4 - Pris en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme	PPRi Vallabrègues (<i>Etat</i>)	Adopté	
	Révision du PPRi d'Anduze (<i>Etat</i>)	Mise à l'enquête publique du dossier	Adoption
	PPRi Gardon aval (<i>Etat</i>)	Carte d'aléa en cours	Poursuite de la définition de la carte d'aléa (adoption prévue pour 2015)
	Etude de zonage en cours (<i>Département du Gard + communes</i>)	Réalisation en cours sur Lasalle, Castillon, du Gard, et Serviers Labaume	Finalisation des zonages
Axe 5 - Réduction de la vulnérabilité	Relocalisation (<i>Etat</i>)	Phase d'expropriation en cours pour les derniers logements (20 dossiers)	Poursuite de la phase d'expropriation
	Réduction de la vulnérabilité de l'habitat en Gardonnenque (540 diagnostics et 65 dossiers de travaux) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Derniers diagnostics et exécution de travaux dans le cadre de l'opération ALABRI	Clôture des derniers dossiers travaux ALABRI
	Réduction de la vulnérabilité de l'habitat sur le Gardon d'Alès et la confluence Gardon-Rhône (<i>SMAGE des Gardons + Alès Agglomération</i>)	Lancement de l'appel d'offre (commande groupée SMAGE/Alès Agglomération)	Lancement de l'opération pour 2 ans sur le territoire du Gardon d'Alès et 4 ans pour les autres communes.
	Réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics (<i>SMAGE des Gardons + communes</i>)	Travaux réalisés sur St Geniès de Malgoirès, Brignon, Ners et première tranche pour Cardet	Poursuite des travaux sur Cardet (PC de crise de la mairie) + réflexion à mener sur le Gardon d'Alès et la confluence Gardon-Rhône)
	Réduction de la vulnérabilité du secteur économique (CCI)	Démarche régionale en cours	Poursuite de la démarche régionale
	Réduction de la vulnérabilité des exploitations agricoles : secteur PPRi Gardon amont (Gardonnenque) 53 bâtiments agricoles recensés (<i>Chambre d'agriculture du Gard</i>)	37 diagnostics réalisés	4 dossiers de travaux en cours

Thématique	Actions	2013	2014
Axe 6 - Ralentissement des écoulements	Projet de mesures agro-environnementales sur le bassin versant de la Droude (<i>Chambre d'agriculture du Gard+ SMAGE des Gardons</i>)		Projet en cours de démarrage (dont étude portée par le SMAGE)
	Etude de sécurisation du barrage de Sainte Cécile d'Andorge (<i>Département du Gard</i>)	Etudes en cours	Poursuite du projet
	Entretien des rivières (<i>SMAGE des Gardons, Alès Agglomération et Syndicat du Galeizon</i>)	Programme pluriannuel (Opérations 2013 réalisées)	Programme pluriannuel (poursuite des actions programmées)
	Restauration physique de cours d'eau : Gardon d'Alès (hors PAPI) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Achat de plus de 25 Ha	Travaux de reforestation en début d'année, fin des acquisitions et suivi des travaux
	Restauration physique de cours d'eau : Gardon d'Anduze (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Préparation du cahier des charges d'études	Finalisation du cahier des charges d'études
	Restauration physique de cours d'eau : Briançon (<i>SMAGE des Gardons</i>)	AVP sur la commune de Théziers en cours	Poursuite du projet
Axe 7 - Protections collectives	Mise en transparence du remblai ferroviaire à Remoulins (<i>commune</i>)		Mise en place de la maîtrise d'ouvrage et du financement d'une étude de chiffrage des travaux sur la ligne ferroviaire
	Etude de sécurisation des ouvrages hydrauliques : Digue d'Alès (<i>Alès Agglomération, Etat, Département du Gard</i>)	Etude réalisée par le Département et l'Agglomération d'Alès	Etude de l'Etat à réaliser et organisation de la restauration des ouvrages
	Etude de sécurisation des ouvrages hydrauliques : Digue d'Anduze (<i>Département du Gard et commune</i>)	Réalisation du diagnostic sur les parties communales et départementales	Achèvement du diagnostic
	Etude de sécurisation des ouvrages hydrauliques : Digue de Saint Jean du Gard (<i>Alès Agglomération</i>)	Réalisée	Réflexion sur la restauration de l'ouvrage
	Travaux de sécurisation de la digue de Remoulins (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Phase réglementaire	Achèvement de la phase réglementaire + préparation des travaux de protection de berge
	Suivi des ouvrages hydrauliques (Comps, Aramon, Remoulins et Anduze) (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Inspections réalisées + études de danger en cours pour Comps, Aramon et Remoulins	Lancement de l'étude de danger sur Anduze
	Rehaussement du déversoir de Comps et de la digue d'Aramon (<i>Symadrem</i>)	Maîtrise d'œuvre en cours	Maîtrise d'œuvre en cours
	Aménagement du Gardon à Montfrin (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Acquisition de terrains	Poursuite des acquisitions – lancement de la phase réglementaire
	Prolongement de la digue d'Anduze (<i>SMAGE des Gardons</i>)	AVP en cours	Poursuite du projet
	Endiguement rapproché de Théziers (<i>SMAGE des Gardons</i>)	AVP en cours	Poursuite du projet
	Découverte du Briançon à Domazan (<i>SMAGE des Gardons</i>)	Phase réglementaire	Achèvement de la phase réglementaire et dévoiement des réseaux

Tab 6 : Synthèse des actions PAPI 2 réalisées en 2013 et projetées en 2014

6. Prospectives 2014

SAGE des Gardons

Les phases de consultation institutionnelle et publique du projet de SAGE, validé le 20 décembre 2013, ponctueront la démarche de révision du SAGE des Gardons. L'annexe 2 en présente le calendrier prévisionnel et les grandes étapes.

L'objectif poursuivi est d'obtenir l'arrêté d'approbation du SAGE des Gardons en fin d'année.

CLE

Etant donné les élections municipales au printemps 2014, une recomposition de la CLE sera probablement nécessaire au premier semestre 2014. Compte-tenu de cette recomposition et en vue d'une mise en œuvre optimale du futur SAGE des Gardons, il serait souhaitable de réviser les règles de fonctionnement interne de la CLE ; la réélection d'un bureau et l'élaboration de son fonctionnement, notamment au regard de la consultation des dossiers pour avis, seront à ce titre, un point clé pour une mise en œuvre efficace et dynamique du SAGE.

PAPI et contrat de rivière

Au-delà de la continuité de la démarche de révision du SAGE, la poursuite de la mise en œuvre des actions portées par le Contrat de rivière et le PAPI sera au cœur de la gestion de l'eau sur le bassin versant. En parallèle, 2014 nécessitera de lancer la réflexion en vue de l'élaboration du prochain contrat de rivière 2016-2021.

Concernant le PAPI, un bilan financier des actions 2013 sera présenté au prochain COPIL 2014.

Les débats étant épuisés, le Président propose à l'assemblée de valider le rapport d'activité de la CLE 2013. Les membres de la CLE valident le rapport d'activité 2013 à l'unanimité.

Le Président

Lucien AFFORTIT

SAGE des Gardons
Smage des Gardons
 6 avenue du Général Leclerc
 30000 Nîmes
Commission locale de l'Eau

ANNEXE 1 – Ordre du jour des séances de la CLE 2013

Séance du 22 février 2013 à Boucoiran

- ➡ Validation CR du 18/12/12
- ➡ Rapport d'activité 2012
- ➡ Point sur les avis CLE depuis le 18/12/12
- ➡ Présentation du PAPI2 et constitution du comité de pilotage
- ➡ Avis CLE sur le projet ERIDAN (construction et exploitation d'une conduite de gaz naturel)
- ➡ Point sur la révision du SAGE
- ➡ Questions diverses

Séance du 18 avril 2013 à Brignon

- ➡ Validation du CR du 22/02/13
- ➡ Validation de l'actualisation à mi-parcours du Contrat de rivière
- ➡ Avis CLE concernant la consultation sur les grands enjeux de l'eau (SDAGE 2016-2021)
- ➡ Avis CLE sur le projet d'aménagement de la RN106 entre La Calmette et Nîmes
- ➡ Point d'information par la DDTM30 sur la procédure en cours suite au dysfonctionnement de la STEP de l'Habitarelle (Salles du Gardon) du 6/02/2013
- ➡ Questions diverses

Séance du 5 juillet 2013 à Cassagnoles

- ➡ Validation du CR du 18/04/2013
- ➡ Point sur les avis CLE depuis le 22/02/2013
- ➡ Pré-validation du SAGE des Gardons
- ➡ Point d'information suite à la sollicitation du SIAEP de l'Avène concernant le site de stockage de déchets de Cadacut à Laval Pradel
- ➡ Information de la CLE par GSM du projet d'extension du périmètre d'extraction de la carrière de Bagard
- ➡ Questions diverses

Séance du 20 novembre 2013 à Brignon

- ➡ Validation du CR du 05/07/2013
- ➡ Point sur les avis CLE depuis le 05/07/2013
- ➡ SAGE des Gardons : finalisation du projet de SAGE suite à la relecture juridique
- ➡ Captage prioritaire : validation du projet d'arrêté préfectoral de délimitation de la zone de protection du captage de Pouzilhac
- ➡ Point d'information de la CLE :
- ➡ Gaz de schistes
- ➡ Dossier Carrière de Vallabrix
- ➡ Questions diverses

Séance du 20 décembre 2013 à Cassagnoles

- ➡ Validation du CR du 20/11/2013
- ➡ Point sur les avis CLE depuis le 20/11/2013
- ➡ Validation du SAGE des Gardons
- ➡ Questions diverses

ANNEXE 2 : PROJET DE SAGE DES GARDONS - LES GRANDES ETAPES DE LA CONSULTATION 2014

